

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE

**REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

(Exécution de l'art. L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales)

MERCREDI 24 SEPTEMBRE 2025
À 20 HEURES
Dans la salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR :

- I. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 2 juillet 2025
- II. Examen des 13 délibérations et annexes :

Réf 2025/09/1	Admission en non-valeur et créances éteintes
Réf 2025/09/2	Avenant n°5 au traité de concession d'aménagement avec GPA (prolongation)
Réf 2025/09/3	Autorisation donnée au Maire quant à la signature d'une convention d'occupation du domaine public en vue de l'installation, de la gestion, et de l'exploitation de bornes de recharges pour véhicules électriques sur le territoire de la Ville de Saint-Cyr-L'Ecole.
Réf 2025/09/4	Avenant n°2 à la convention tripartite de mise à disposition d'équipements sportifs communaux au profit du lycée Jules Hardouin Mansart
Réf 2025/09/5	Renouvellement convention de mise à disposition du Département pour le LAEP (Lieu Accueil Enfants Parents)
Réf 2025/09/6	Règlement de fonctionnement des EAJE (Etablissements d'Accueil du Jeune Enfants)
Réf 2025/09/7	Reprise d'une partie de l'excédent d'investissement
Réf 2025/09/8	DM n°2
Réf 2025/09/9	Modification de la délibération n°2025/07/7 – conditions du prêt de la salle des fêtes
Réf 2025/09/10	Vente de la parcelle cadastrée section AD n° 31 sise avenue du Colonel Fabien
Réf 2025/09/11	Responsabilité Élargie des Producteurs, contrat avec l'éco-organisme ALCOME pour la réduction des déchets des produits du tabac dans l'espace public
Réf 2025/09/12	Modalités de la mise à disposition du dossier de modification simplifiée du P.L.U. au public
Réf 2025/09/13	Autorisation donnée à Madame Le Maire quant à la signature du marché public relatif à la réalisation de travaux de réaménagement de la rue de l'aérostation maritime

III. Pour information : Liste des décisions du Maire prises en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil Municipal du 25 mai 2020. Application de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

IV. Questions diverses

Saint-Cyr-l'École, le 18 septembre 2025

Sonia BRAU
Maire
Conseiller départemental
Vice-Président de Versailles Grand Parc



NB : Cette séance sera filmée et diffusée par le biais des canaux de communication en ligne de la ville, en direct, et son visionnage restera possible après coup.